

## AUGMENTATION DE CAPITAL 2024 RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

### Le plan d'actionnariat salarié du Groupe Arkema

#### QU'EST-CE QU'UN PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ ?

C'est un dispositif permettant aux salariés de prendre part au capital de leur entreprise en investissant en actions du Groupe.

#### → POURQUOI INVESTIR ?

Vous pouvez acquérir des actions Arkema avec :

- Un prix décoté de 25%,
- Un abondement de 1 action gratuite pour 4 actions souscrites dans la limite de 25 actions gratuites.
- Des facilités de paiement :
  - Prêt employeur sans intérêt (selon le pays pour lequel vous travaillez),
  - Versement(s) volontaire(s).

Vous pouvez également combiner ces deux moyens de paiement.

#### → LES AVANTAGES DE L'OFFRE 2024

Votre investissement suit le cours de l'action Arkema, et les avantages suivants vous permettent de limiter les risques en cas de baisse et d'augmenter vos gains en cas de hausse.

Décote  
de 25 %



Bénéfice des  
dividendes  
éventuels



Abondement  
(1 action gratuite  
pour 4 actions  
souscrites)

#### À NOTER

Votre investissement est bloqué 5 ans sauf cas de déblocage anticipé.

Pour plus de détails consultez le « local supplément » disponible sur [www.ake2024.arkema.com](http://www.ake2024.arkema.com)



#### → QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Tous les salariés des sociétés du Groupe adhérentes au PEG-A ARKEMA, ayant 3 mois d'ancienneté, à la fin de la période de souscription, soit le 30 septembre 2024

#### → COMMENT SOUSCRIRE ?

Rendez-vous sur le site  
[www.ake2024.arkema.com](http://www.ake2024.arkema.com)  
du 16 au 30 septembre 2024

- 1) Cliquez sur « Souscrire »,
- 2) Entrez l'identifiant et mot de passe qui vous ont été communiqués par e-mail ou par votre service RH local,
- 3) Complétez et enregistrez votre souscription au plus tard le 30 septembre 2024.

#### LES DATES CLÉS

##### > Le 11 septembre

Fixation du prix de souscription

##### > Du 16 au 30 septembre 2024

Période de souscription

##### > Le 30 octobre 2024

Livraison des actions souscrites sur votre compte.

